

## Mettons en échec les contre-réformes Blanquer



**1** Depuis son arrivée au ministère, Jean-Michel Blanquer multiplie les attaques contre notre profession. La réforme du lycée mettra en place un bac territorialisé, éparpillé façon puzzle (21 épreuves en deux ans) dont les élèves de l'académie de Créteil seront les premières victimes, après avoir déjà chèrement payé la mise en place de la sélection à l'université. En parallèle, le gouvernement choisit de supprimer 2650 postes dans le second degré, alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter (+ 5000 prévu-e-s à la rentrée 2019). Pour répondre aux besoins, il développe massivement les heures supplémentaires en les présentant comme des hausses du pouvoir d'achat, alors qu'elles constituent bel et bien une hausse du temps de travail. Comment faire absorber à la profession une telle masse d'heures ? Il ne restait plus au pouvoir qu'à modifier les statuts pour imposer une deuxième heure supplémentaire : c'est chose faite pour la prochaine rentrée. A Créteil, la déclinaison de ces politiques frappe durement nos élèves. La carte des futures spécialités confirme les inégalités déjà existantes. Le Rectorat joue même parfois de la concurrence entre lycées privés et publics pour implanter ces spécialités, particulièrement en Seine-et-Marne. Devant la violence de ces transformations, l'État décide de préserver les DHG des lycées. Ce sont donc les collèges du 93 et du 94 qui

devront absorber près de 2000 HSA supplémentaires l'an prochain. Passeront évidemment à la trappe les créations massives de divisions dont nos élèves ont cruellement besoin...

Enfin, émergent depuis le mois d'octobre des revendications fortes des personnels qui se sont exprimés suite aux événements de Créteil (#pasdevagues) ou au mouvement des gilets jaunes. Les collègues, dans le syndicat et à travers différents collectifs, revendiquent de meilleures conditions d'enseignement, le respect de leur qualification et de leur statut et une hausse réelle et substantielle des salaires, pour rattraper le retard pris depuis 20 ans. Le gouvernement ne nous donne aucune satisfaction pour l'instant. Dans ce contexte difficile, le SNES-FSU Créteil est allé vers les personnels pour construire les revendications et les mobilisations. Nous avons appelé à la grève le 9 octobre 2018, le 12 novembre, les 24 janvier et 5 février 2019. Nous avons fait le choix d'organiser ces actions dans un cadre intersyndical large, pour réunir au maximum les collègues.

C'est par un mouvement dur, mêlant différents types d'action, et allant aussi vers les autres secteurs en lutte, que nous pouvons espérer mettre en échec ce gouvernement !

◆ EMILIE CLAIR, MARTINE CLODRÉ,  
MATHIEU LOGOTHETIS

## Classe exceptionnelle 2019, êtes-vous concerné-e-s ?



**2** Une nouvelle campagne de promotion à la classe exceptionnelle aura lieu en 2019 ; elle concerne les professeur-e-s agrégé-e-s, certifié-e-s, les Psy-En et les CPE à la hors-classe dans leur corps respectif au 31 août 2019. Il existe deux voies d'accès à cette promotion. Le vivier 1 concerne les collègues étant au moins au 3ème échelon de la hors-classe (2ème échelon pour les agrégé-e-s) qui répondront aux critères retenus dans la circulaire 2019. Les collègues éligibles au vivier 1 doivent absolument candidater (pour les agrégé-e-s, du 11 mars au 29 mars 2019 ; pour les autres corps, dates à venir sur notre site ou sur I-Prof). Le vivier 2 concerne les collègues placé-e-s au dernier échelon de la hors-classe (pour les agrégé-e-s, au dernier chevron). Tou-te-s les collègues du vivier 2 sont automatiquement éligibles, sans avoir besoin de candidater. 80% des promu-e-s le seront au titre du vivier 1 et 20% au titre du vivier 2. L'IA-IPR et le/la chef-fe d'établissement (IEN-IO et DASEN pour les DCIO) formuleront chacun-e une appréciation littéraire qui sera consultable sur I-Prof. Le recteur formulera ensuite, à partir de ces appréciations et du dossier tel que figurant dans I-Prof, un avis « excellent / très satisfaisant / satisfaisant ou insatisfaisant ». Vos commissaires paritaires vous informent régulièrement sur le site du SNES Créteil.

« Il existe

2 voies d'accès à la classe

exceptionnelle.

»

◆ ODILE MARAIS, VÉRONIQUE PABIAN

## Une entrée dans le métier précarisée.

**3** Après le lycée, la réforme de la formation des professeur-e-s est le grand chantier de 2019 du ministre Blanquer. Les premières pièces du puzzle ont été introduites dans la mal nommée « loi pour l'école de la confiance ».

Le fait que les stagiaires soient désormais éligibles à la prime d'activité, une aide sociale, montre le déclassement de nos conditions salariales.

Le ministre entend transformer toute la formation initiale dans un sens inquiétant. Au lieu de donner le temps et les outils théoriques de la réflexion professionnelle, il s'agit de plonger les jeunes collègues directement « dans le grand bain ». C'est une remise en question profonde de notre métier : simplement exécuter et non plus concevoir.

◆ RAPHAËL ANDERE, AURÉLIEN BILLOD



## Effectifs en hausse, moyens en baisse

**4** Lors du dernier CTA, les organisations syndicales ont voté unanimement CONTRE la répartition des spécialités et des moyens dans l'académie. Depuis, nous connaissons enfin la DHG dans les collèges et les lycées : aucun abondement en terme de postes, alors que dans l'académie 5001 élèves de plus sont annoncés pour la rentrée 2019.

En collège, la plupart des heures supplémentaires en très forte augmentation sont destinées à faire tourner les établissements du 94 et du 93, en évitant de créer des postes : les professeur-e-s de collège sont censé-e-s assurer en HSA, l'équivalent de 58 temps pleins (58x18h) dans le 93, de 45 temps pleins dans le 94. Quant aux lycées, ils constatent que la réforme Blanquer permet de grosses économies !

Alors que les effectifs en LGT augmenteront de 918 élèves, dans de nombreux établissements la DHG en heures postes baisse ou est constante : 46 LGT perdent plus de 18h de DHG en heures postes dont 32 LGT qui perdent plus de 29 heures postes de DHG.

Nos conditions de travail sont toujours plus difficiles, pourtant les réformes des lycées et du bac qui se font à marche forcée avec des programmes à peine terminés, des spécialités connues en juin 2019, ne répondent à aucune des attentes des élèves et de leurs parents ni aucune des revendications des professionnel-le-s de l'Éducation.



◆ CATHERINE ROUSTAN

## Dans les collèges, c'est la surchauffe !

**5** Sur l'ensemble du territoire national, les collèges ont accueilli à la rentrée 32 100 élèves supplémentaires. Dans l'académie de Créteil, les classes sont toujours plus chargées et de plus en plus d'établissements affichent un nombre supérieur ou égal à 26 élèves par classe. À la rentrée 2019, les collèges de l'académie accueilleront encore 4 000 élèves supplémentaires : en Seine-Saint-Denis le nombre moyen d'élèves par classe augmente significativement, passant de 22,89 (enquête de novembre 2018) à une prévision de 23,29 élèves par classe en septembre prochain. L'administration ne tiendra pas ses propres engagements : les « repères » qu'elle s'était elle-même fixés (23 en sensible, 24 en REP/REP+, 26 dans les collèges non classés) explosent ! Face à cette hausse démographique, la logique de l'institution reste purement comptable. Il s'agit d'économiser des postes en distribuant des heures supplémentaires à foison : 2 000 heures de plus qu'en 2018 sur toute l'académie ! Les gestionnaires négocient sur tout et sacrifient scandaleusement les élèves et les familles les plus fragiles : c'est ainsi qu'en Seine-Saint-Denis, le suivi linguistique des élèves allophones (UPE2A) se voit amputé de 2 heures et les modules relais contre le décrochage scolaire perdent jusqu'à 3 heures.



« La logique

de l'institution

reste purement

comptable.

»

◆ GRÉGORY THUIZAT





# « Lâche ton pavé, mais reste debout ! »

**7** Alors que le pays grogne en jaune le samedi depuis le 17 novembre, c'est en décembre que les lycéen-ne-s francilien-ne-s ont commencé à manifester leur colère. Réformes des lycées, nouveau Bac, Parcoursup, peur de l'avenir dans une académie caractérisée par sa précarité : la flamme ne demandait qu'à être allumée par la mobilisation des aîné-e-s pour mettre le feu à la poudre des revendications des jeunes ! Formant des blocus devant les lycées, nos élèves ont été pris-e-s dans la lutte armée. Une cafétéria dévastée au lycée Clémenceau de Villemomble (93), des scènes d'émeute devant le lycée Eiffel de Cachan (94), des jets de projectiles à Chelles (77), des établissements dégradés, des personnels essorés : la pression a été telle que des lycées ont fermé par sécurité. Que faire de cette révolte ? Comment donner aux lycéen-ne-s la parole en neutralisant ceux/celles qui se servent d'eux/d'elles pour casser ? Comment les faire se mobiliser à coups de mots plutôt que de pierres ? Comment montrer à nos élèves que nous comprenons leurs inquiétudes d'un diplôme au rabais, que nous partageons leurs craintes d'un tri social vers le supérieur et que nous redoutons un accroissement de l'exclusion sociale qu'ils/elles ressentent déjà ? Un exercice d'éducation à la citoyenneté, en somme. Des assemblées se sont organisées pour remettre du sens aux mots, de l'apaisement aux actes. Le vendredi 7 décembre, nombreux/ses étaient les collègues à avoir donné rendez-vous à leurs élèves à Paris pour marcher contre la politique du gouvernement. Des communiqués de personnels et d'élèves ont été transmis au Rectorat, exprimant leur opposition mais aussi la condamnation de toute violence. La lutte est loin d'être finie. Nos lycéen-ne-s sont les adultes de demain : « Lâche ton pavé, mais reste debout ! ».



◆ KARINE DARJO

# Inspire, la startup nation et nous...



**6** La Loi Orientation et Réussite des Etudiants a consacré l'association « Article 1 ». Elle a été labellisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui lui a versé une subvention d'1,8 million d'euros. L'association, avec sa plate-forme Inspire-orientation, s'adresse particulièrement aux lycéen-ne-s issu-e-s des quartiers populaires et des zones rurales par l'intermédiaire d'un questionnaire d'orientation et d'échanges avec d'autres étudiant-e-s bénévoles dit-e-s « éclair-euse-s ».

Les éclair-euse-s sont trouv-e-s dans les rangs des lycéen-ne-s qui avaient renseigné le questionnaire l'année précédente, ainsi que des volontaires du service civique. Ainsi l'association propose aux étudiant-e-s d'intervenir dans les lycées pour animer des ateliers d'orientation moyennant une formation éclair. Point besoin de PsyEN, prof ou CPE ! Ce qui tombe à pic quand on supprime des postes...

Les intentions fort louables d'Article 1, particulièrement intéressée par les bons élèves boursier-e-s qu'elle propose de mentorer, lui permettent d'avoir pignon sur rue, de s'implanter efficacement dans nos lycées, avec le visa de notre recteur puisqu'il l'a imposée dans une dizaine de lycées de l'académie... Mais en grattant un peu, cet entrisme qui ne dit pas son nom reflète bien la volonté du monde de l'entreprise et des cabinets de recrutement, de la Startup nation et des algorithmes, d'infiltrer l'école... et de soutenir la politique gouvernementale quand tout le service public d'éducation est torpillé du collège à l'université en passant par les CIO et l'ONISEP. Il faut l'avoir en tête !

◆ GÉRALDINE DURIEZ, CHRISTINE JARRIGE

## Vos rendez-vous

<p>▲ <b>15 février</b> Avancement d'échelon des certifié-e-s</p> <p>▲ <b>19 février</b> Avancement d'échelon des CPE et Psy-En</p> <p>▲ <b>A partir du 4 mars</b> Résultats des mutations inter académiques</p>	<p>▲ <b>12 mars</b> Stage Entrée dans le métier (à Arcueil)</p> <p>▲ <b>21 mars</b> Liste d'avancement des agrégé-e-s</p> <p>▲ <b>28 mars</b> Liste d'avancement des certifié-e-s</p> <p>Stage TZR (à Arcueil)</p>	<p>▲ <b>16 avril</b> Stage Histoire-Géographie (au S4)</p>
---	--	--

Journal bimestriel  
Prix : 2 euros  
Abonnement : 10 euros  
Directrice de publication :  
Martine Clodré  
Relecture : Odile Marais  
Graphisme : © Anne Vergoli  
Maquette : SNES-FSU Créteil  
Imprimerie : cava Expressions2  
5 rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil  
CPPAP 0921506180  
ISSN 275-9352 n°2016-22

SNES-FSU Créteil - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx  
Tél. 01.41.24.80.54



<p><b>1 L'ACTUALITÉ</b></p> <p>Mettons en échec les contre-réformes Blanquer.</p>	<p><b>2 LES PERSONNELS</b></p> <p>Classe exceptionnelle 2019</p>	<p><b>3 LES PERSONNELS</b></p> <p>Une entrée dans le métier précarisée.</p>	<p><b>4 LE MÉTIER</b></p> <p>Effectifs en hausse, moyens en baisse</p>
<p><b>5 LE MÉTIER</b></p> <p>Dans les collèges, c'est la surchauffe !</p>	<p><b>6 LA VIE DU SNES</b></p> <p>Inspire, la startup nation et nous...</p>	<p><b>7 À VENIR</b></p> <p>"Lâche ton pavé, mais reste debout !"</p>	<p><b>8 À VOS AGENDAS</b></p> <p>Vos rendez-vous</p>